

POUBELLE NUCLEAIRE sous terre ?

« Ni ici, ni ailleurs ! »

LE REFUS

Années 1980 à 2021



ANNEES 1987 / 1991

- Premières prospections pour enfouir les déchets H-M- AVL, en sites granitiques.
- Une opposition radicale aboutit à l'évacuation de l'Andra sur chaque site : manifestations, sabotage, blocages, etc.
- Moratoire Rocard > Loi Bataille du 31/12/1991 (3 voies de recherches : enfouissement, stockage en sub-surface, séparation/transmutation).

Prospections, forage, labo

- **1992** : C. Bataille visite 4 départements : Meuse, Haute-Marne, Gard et Vienne
- LE PROJET : Laboratoire de recherche géologique. Promesses d'argent, d'emplois de développement local, pas de concertation citoyenne.

- **1994** : Forages de prospection
- 5 millions de francs/an et par département.
- Forte opposition contre le « *labo qui masque la poubelle radioactive, à grand renfort d'achat des consciences* »
- Manifestations, blocages des forages, barrages filtrants, peintures sur les routes, campagnes d'information, actions juridiques...

- **1997** : Les enquêtes publiques chahutées. Vienne et Gard seront abandonnés.
- Mauvais granite pour le premier (suicide du maire de Chatain, Vienne, son village étant trop divisé sur le sujet du "labo") ;
- 10 000 viticulteurs exprimant fortement leur colère pour le second.
- Reste seul le site de BURE.



UN PREMIER « LABO » à BURE

- **1999** : Un décret autorise l'Andra à installer 1 laboratoire de recherche géologique à BURE
- 10 millions de francs par an.
- Des recours juridiques (subventions illicites, loi sur l'eau, non consultation des populations, décret, permis...) sont déposés par les collectifs d'opposition, en vain.





**COORDINATION NATIONALE
DES COLLECTIFS
CONTRE L'ENFOUISSEMENT
DES DECHETS RADIOACTIFS**

LABSCOUT II

Sites granites : nouvelle victoire

- **2000** : En février 2000 : **15 sites granitiques retenus**
- Mobilisation immédiate, radicale et organisée (coordination nationale) *“Poubelles nucléaires, ni ici, ni ailleurs !”*.
- 3 visites de la mission granite sur 15 : Nuit mémorable en Mayenne.
- Abandon de la mission > retour à Paris en mai : on arrête tout
- *« Les conditions d’acceptabilité ne sont pas réunies, il y a refus pur et simple de la concertation. »*

- **En juin 2000**, une “Nuit contre l’enfouissement” organisée par la coordination nationale contre l’enfouissement des déchets radioactifs
- 300 000 pétitions recueillies en trois mois remises en préfectures.
- **En juillet 2000, le projet est abandonné !** Premiers camps d’été qui vont se succéder en face du “labo”.

- Le “**mouvement vers Bure**” en 2001 mobilise des centaines de marcheurs et cyclistes de France et d’Allemagne...

Premier débat bidon

- **2004** : La **maison de résistance** à la poubelle nucléaire est achetée, au centre de Bure, par des opposant.e.s.
- 7 novembre 2004, mort accidentelle de Sébastien, 22 ans, blocage d'un convoi de déchets nucléaires (Avricourt).
- **2005** : premier débat public 2005.
- Pour l'Andra le site de Bure est « parfait »
Demande de référendum sur Bure signé par 60 000 électeurs meusiens et haut-marnais, en vain.
- Premier débat public national = “débat-bidon”.
- **2006** : Loi votée qui retient Bure et ne tient pas compte de l'avis du public qui demande la sub-surface.

FAVL : Nouvel échec pour l'ETAT

- **2008** : Appel à candidatures pour site d'enfouissement de déchets radioactifs **FAVL** (faible activité à vie longue), à 200 m de profondeur.
- 3115 communes démarchées, dont 315 en Meuse.
- Campagne d'info massive par les collectifs d'opposition et le réseau SDN.
- Les habitant.e.s exercent une **très forte pression sur leurs élus locaux**. Certains conseils régionaux ou généraux prennent position contre.
- La grande majorité des **communes refusent** la proposition.

- **2009** : Deux communes restées en lice dans l'Aube sont retenues par l'Andra, mais retirent leur candidature, sous la pression citoyenne.
- L'Etat donne deux ans supplémentaires à l'Andra pour définir « *un projet techniquement plus abouti et politiquement moins conflictuel* ».



BOULAINCOURT

AOUZE
NON
AUX
DECHETS
RADIOACTIFS

NI EN MEUSE, NI EN H. MARNE
NI DANS LES VOSGES

D 19
4 TRAMP
46 CHAUMO

12 GERM
31 JOINVIL

CHAMPAGNE CER
Maison de

AOUZE
DI
NO

GRAND
ROMAIN

BURE ou... BURE

- **2010** : Annonce du projet Cigéo (Centre de stockage géologique)
- Emprise : 5 villages dont celui de Bure.
- Près de 300 km de galeries de stockage souterrain
- Deux zones annexant des centaines d'hectares champs et forêts
- Fonds d'accompagnement (GIP) :
 - 20 millions en 2000
 - > 30 millions d'€ annuels par département en 2010, un ministre salue « la citoyenneté des Meusiens qui ont accepté Bure. »
- **2011/2012** : Un scientifique indépendant révèle les risques immenses et l'absurdité technologique de Cigéo (incendie, explosion,...)
- Le projet passe en phase de conception industrielle.

CIGEO : NON
DEBAT IN
ANDRA : C

DÉBAT PUBLIC ?
DÉBAT BIDON!
Bure Stop

LABORATOIRE BUREAU
ALCO

SECOND DEBAT PUBLIC : le fiasco

- **2013** : Second débat public “Cigéo / Création d’un stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse-Haute-Marne”.
- Appel au boycott et au blocage des réunions.
- Les quinze réunions publiques prévues ne peuvent pas se tenir : sont annulées, suite au blocage bruyant et déterminé des deux premières. Virage virtuel du débat, via internet.

- **2014** : **Conférence de citoyens** organisée hors délai.
- Principale conclusion : tester le stockage in situ, par une **phase pilote** (idée soufflée en amont du débat).
- 3 des 6 membres de la Commission particulière du débat public (CPDP), en charge du déroulé et de l’organisation, désavouent publiquement le bilan officiel. Publient une Tribune “Les déchets nucléaires et la Commission nationale du déni public”.





Echange du bois Lejuc

Juillet 2015 : à 6h du matin, le conseil municipal de Mandres-en-Barrois vote favorablement pour l'échange de la forêt communale (**Bois Lejuc**) avec le Bois de la Caisse, propriété de l'Andra à proximité.

Pourtant consultation précédente des habitant.e.s au résultat majoritairement négatif. 1/3 des villageois signe une pétition contre cette délibération, un recours est déposé.

Août 2015, un **camp anti-autoritaire et anti-capitaliste** international (VMC) près de Bure (ancienne gare de Luméville).

2016 : **En janvier accident mortel** dans une galerie du laboratoire, soit l'effondrement d'une paroi d'argile en front de taille, faisant un mort et un blessé.

25 juillet 2016 : **nouvelle loi** par une vingtaine de députés.

C. Bouillon, par ailleurs président du Conseil d'administration de l'Andra, en est rapporteur. Un conflit d'intérêt décrié par de nombreuses associations, sans effet.

Août 2016 : 500 personnes déposent à terre le mur de béton que construit l'Andra pour ceindre le Bois Lejus. La propriété du Bois est contestée par voie juridique par des habitant.es.

De mi-2016 à début 2018, occupation du Bois Lejus : cabanes au sol et dans les arbres.

Février 2018 : expulsion musclée des occupant.es.

19 juin 2018 : Vague de perquisition dans 11 lieux de vie, gardes à vue et mises en examen > procès.

La répression s'amplifie, des moyens considérables ont été mis par l'Etat pour la surveillance et les diverses arrestations.

1-2-3 juin 2021 : Procès des « mal-fauteurs » à Bar-le-Duc.

En janvier 2023 : peines très allégées à l'encontre d'opposants au projet Cigéo, les mobiles ayant motivés le dispositif répressif ne sont pas retenus. Pour les avocat.es, tout a été fait pour « casser » la lutte et contrer toute installation d'opposition permanente type ZAD.

La lutte ne s'arrête pas pour autant, tant sur le terrain que sur le plan juridique.